

Projet de mise en valeur de la Chapelle du Château de Chillon

Autor(en): **Nicollier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **57 (2000)**

Heft 4: **Restauro e ricerca : il contributo dell'archeologia e della storia dell'arte per la conservazione degli edifici**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Projet de mise en valeur de la Chapelle du Château de Chillon

par JEAN NICOLLIER

A l'instar de nombreux monuments du canton de Vaud, le château de Chillon est depuis quelques années l'objet d'un programme systématique de restauration et de réaménagement.

Des travaux réguliers sont en effet rendus nécessaires par le vieillissement normal du bâtiment, mais aussi par la charge d'exploitation que représentent ses 300 000 visiteurs par an. Tous ces travaux d'aménagement étaient prioritaires et constituaient en quelque sorte la rançon de la popularité du monument. C'est pourquoi il fallut attendre la fin des années huitante pour que puisse être envisagée la restauration de la chapelle, dont les peintures présentaient un état de dégradation alarmant.

Un mandat fut alors confié à M. Théo-Antoine Hermans, restaurateur, qui entreprit ses premiers travaux avec l'appui du laboratoire de conservation de la pierre de l'EPFL. Les analyses préliminaires démontrèrent le mauvais état des surfaces picturales, et notamment celui des repeints exécutés au début de ce siècle par le peintre E. Correvon sous la direction de l'archéologue cantonal Albert Naef.

L'engagement d'études complémentaires

L'accumulation des données scientifiques fournies par les spécialistes et la perplexité toujours plus grande des responsables (la Commission technique du château) posaient de nombreuses questions quant à la finalité de l'opération. La sauvegarde de l'œuvre était une exigence évidente mais aucun concept général ne soutenait la restauration des peintures. En outre, de nombreux points restaient encore en suspens qui dévoilaient des manques dans la connaissance historique et matérielle du monument. L'élargissement du champ d'observation par une approche interdisciplinaire devenait indispensable. Elle devait permettre de dégager un projet de mise en valeur globale de la chapelle.

Avec l'appui moral et financier de l'Association du château de Chillon, la décision fut prise de lancer plusieurs études complémentaires dans les domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de la physique des bâtiments, de la chimie des composants de la maçonnerie et des pigments, de la climatologie, etc. La définition des mandats adéquats fut discutée et précisée lors d'un colloque international qui réunit, le 24 mai 1991, une vingtaine de spécialistes de différentes disciplines. Tous approuvèrent l'interruption provisoire des travaux de restauration, l'engagement de nouvelles recherches et l'élaboration d'un projet intégrant les peintures dans un concept général de

mise en valeur de la chapelle. Des études débutèrent alors sans attendre et se poursuivirent pendant près de deux ans. Des rapports intermédiaires et des séances de confrontation et de coordination interdisciplinaires en rythmèrent le cours.

Le concept global de présentation du château

Parallèlement aux recherches scientifiques portant sur la chapelle, la commission technique définissait un nouveau concept de présentation du château, apte à mieux répondre aux souhaits d'un public toujours plus exigeant et plus éclectique. Trois catégories de visiteurs – qu'il fallait simultanément satisfaire – furent alors définies:

1. Les groupes de personnes désirant une visite rapide des secteurs les plus spectaculaires du site.
2. Les amateurs plus curieux, cherchant à comprendre le monument et à s'en former une image personnelle.
3. Les professionnels des sciences humaines (principalement les médiévistes, les historiens de l'art et de l'architecture), susceptibles de considérer le château comme un objet d'étude, et les spécialistes du patrimoine, gardiens de l'orthodoxie de la conservation.

L'ambition de la commission était de répondre aux attentes de ces différents publics par des parcours distincts, des méthodes d'information et des équipements audiovisuels appropriés.

La restauration des peintures

Les idées de la commission technique se précisaient, les résultats des recherches s'enrichissaient: le projet global de restauration et de réaménagement prenait forme. Pourtant le doute subsistait quant au traitement des lacunes provoquées par l'effacement des peintures. Pendant la première phase des travaux, le restaurateur était intervenu sur les voûtes du plafond, dont l'état de conservation était relativement satisfaisant. Sur les parois beaucoup plus endommagées en raison des conditions climatiques internes de la chapelle, les parties peintes au début du siècle l'emportaient de beaucoup sur les rares fragments originaux.

De surcroît, la qualité des matériaux choisis par Correvon avait rendu sa propre intervention très fragile, et les hypothèses qui avaient guidé ses reconstitutions n'étaient guère plus solides (fig. 1). La solution adoptée sur les voûtes – soit celle qui consistait à restaurer les peintures d'origine tout en conservant certains repeints de Correvon – ne pouvait donc être transposée sur les murs latéraux,

la conservation des repeints s'y révélant problématique à tout point de vue. La logique du chantier tendait donc à effacer les repeints et se ralliait ainsi à une théorie domi-

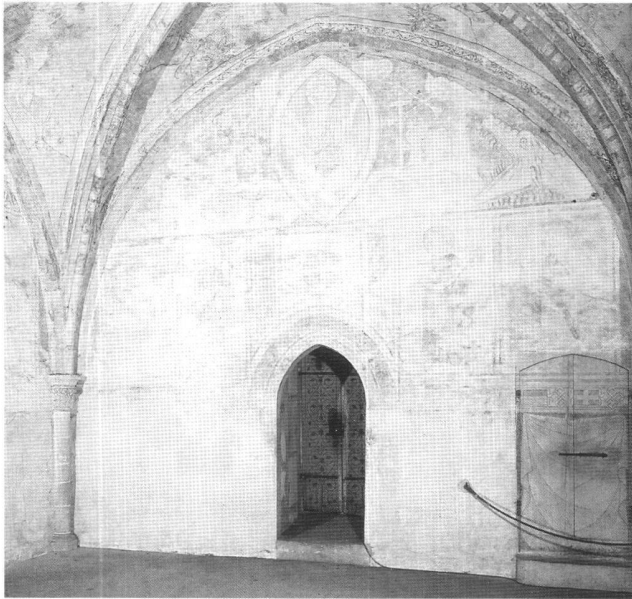


Fig. 1 Paroi occidentale. Jugement Dernier peint en 1914–1916 par l'atelier Correvon, copié de celui de l'ancienne priorale de Romainmôtier.

nante à l'époque, qui voulait qu'on donna la priorité à la conservation des vestiges originaux les plus anciens. Selon ce principe largement suivi en Suisse comme à l'étranger, l'intervention du restaurateur devait se borner au traitement des petites lacunes et à la reconstitution partielle d'éléments décoratifs sans valeur créative. Les grandes lacunes restaient donc blanches ou de couleur neutre.

Dans le cas des parois de la chapelle de Chillon, les restes des peintures originales étaient si limitées et isolées que les spécialistes eux-mêmes ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur certains éléments du programme iconographique. A plus forte raison, le grand public aurait été frustré par une présentation où la rareté des repères picturaux leur faisait perdre toute cohérence.

La question du traitement des lacunes, essentielle pour la réussite de la restauration, devait notamment être débattue lors d'un second colloque au cours duquel seraient présentés les résultats des recherches interdisciplinaires récentes.

L'idée de tirer parti des techniques de projection germa pendant la préparation du colloque.

L'idée de projection d'images

Le colloque du 12 novembre 1993 devait en effet se dérouler dans la chapelle, où un projecteur de diapositives, destiné à illustrer les exposés, fut accessoirement installé. En réglant l'appareil, MM Dresco architecte président de la Commission technique et Nicollier architecte mandaté res-

ponsable du projet, constatèrent que les images lumineuses projetées sur les parois de la chapelle – utilisées à cette occasion comme écran de projection – se superposaient d'une manière particulièrement heureuse sur les restes du décor peint. Il fut évident que cette technique convenait aussi bien à l'éclairage des surfaces qu'à la projection d'illustrations sur les parois. Cette découverte semblait intéressante. Elle fut donc rapidement adoptée pour permettre le développement du projet de réaménagement global de la chapelle. En outre cette partie muséographique originale de la chapelle devenait un événement sur le parcours de visite du château. Cette idée fut présentée aux participants du second colloque, qui encouragèrent ses concepteurs à en poursuivre la mise au point. Lors de la discussion, les nombreux avantages du dispositif furent relevés:

- Il satisfaisait d'abord au principe des trois niveaux de lecture (les trois types de visiteurs).
- Le mélange de la lumière artificielle et des images projetées créait une ambiance poétique sensible même aux visiteurs pressés.
- Les spécialistes auraient tout loisir d'examiner les peintures originales sans les projections. Les conditions seraient optimales puisque les lacunes se présenteraient à l'état brut, dépouillées de tous les «trateggios» ou «punteggios» usuels qui parasitent parfois la lecture des couches authentiques (figs. 2 et 3).
- Les images, créées selon les indications de l'historien de l'art, pouvaient évoluer au fur et à mesure du développement des connaissances. Le système permettait même des confrontations théoriques, devenant ainsi non seulement un outil didactique mais aussi méthodologique.
- Enfin, le principe de réversibilité, était absolument garanti puisqu'aucune adjonction de matière n'altérait les murs. (De plus, il s'est avéré que l'impact de la lumière restait au-dessous des normes admises en muséographie) (fig. 4).

La technique d'installation était relativement peu coûteuse par rapport au traitement classique des lacunes. En revanche, elle impliquait certains frais d'exploitation (électricité, entretien des appareils, changement des diapositives, etc.).

Les avis recueillis au cours du colloque confirmèrent aussi bien la qualité des recherches pluridisciplinaires effectuées que la plausibilité du projet de restauration. Les études d'exécution pouvaient s'engager sur la base d'hypothèses solidement étayées. L'Association adopta formellement le projet le 22 mai 1995.

Les fondements du projet

L'idée maîtresse du projet était donc de penser plus loin que la seule revalorisation des peintures. La chapelle devait à la fois retrouver son intimité sacrée, son identité historique, et captiver, par une muséographie originale, le public cosmopolite actuel.

L'élaboration du projet fut orientée par la volonté de redonner vie à la chapelle par la composition de toutes sortes de vibrations sensibles: le grain de la lumière, les couleurs et les sons, mais aussi la texture des matériaux, leur fragilité ou leur rudesse, leur transparence ou leur opacité. Le parti pris était aussi, dans le choix des moyens, de privilégier l'utilisation de techniques modernes et de matériaux contemporains. Enfin, les interventions se devaient

décrire et auquel il ne fallait pas oublier d'intégrer les résultats des recherches menées par l'équipe pluridisciplinaire des spécialistes.

Travaux d'analyses préliminaires

De minutieuses analyses préliminaires furent conduites plus avant par les spécialistes dans les domaines de l'his-

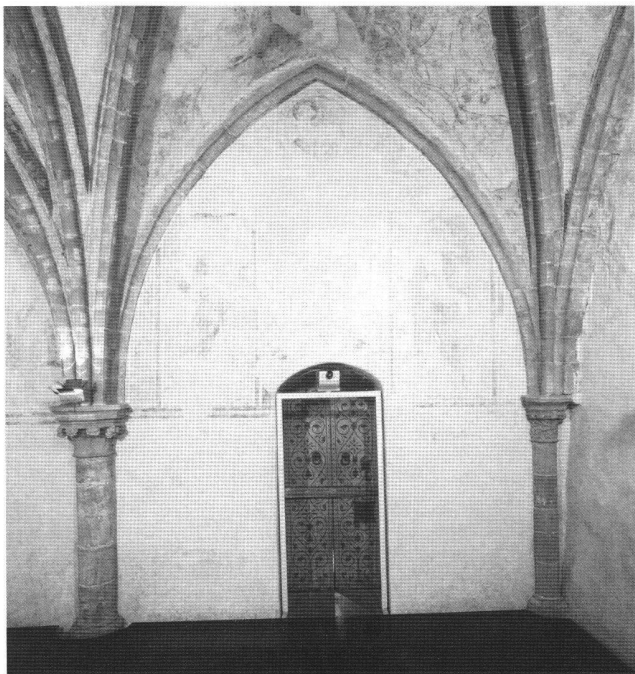


Fig. 2 Paroi sud, travée ouest, sans projection d'image lumineuse, ce qui permet l'observation de ce qu'il reste des peintures du début du XIV^e siècle.

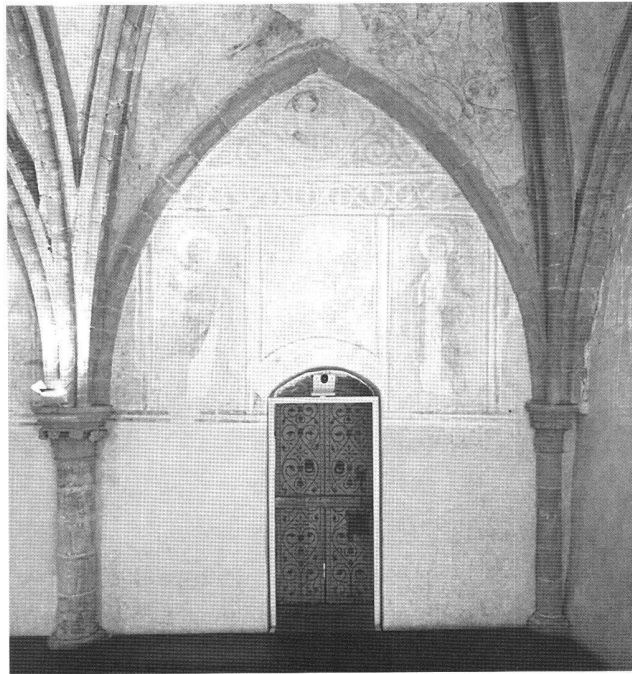


Fig. 3 Paroi sud, travée ouest, avec projection d'image lumineuse.

d'être légères, aériennes, pratiquement en «suspension», car il fallait veiller à ne pas perturber la substance même du château.

A ces options de valorisation de l'espace architectural devaient s'ajouter les grands axes muséographiques tracés par le projet :

- L'accentuation de la liaison chambre du duc (*camera domini*) et de la chapelle, dans le contexte d'une réflexion générale sur le thème de la vie privée des seigneurs de Savoie.
- L'amélioration de la zone d'approche et d'entrée de la chapelle.
- L'invention d'un dispositif technique permettant de réaliser une projection d'images sur chaque paroi.
- L'installation d'un éclairage des voûtes en harmonie avec l'intensité lumineuse des projections.

Les exigences de conservation prévoyaient en outre la suppression des dégradations dues à l'apparition de condensation sur les parois intérieures de la chapelle. Le projet architectural devait être une réponse «poétique» au complexe système de contraintes que nous venons de



Fig. 4 La chapelle Y après restauration, avec projections lumineuses, vue en direction du nord-ouest, vers l'entrée et vers l'escalier conduisant à la *camera domini*.

toire du monument, de l'archéologie et de l'examen des peintures. Plus techniques furent les investigations concernant les qualités physiques des matières en présence dans les peintures. Enfin des mesures climatologiques furent accomplies avant les simulations informatiques des étapes du projet. Ces travaux apportèrent de précieuses informations pour mettre au point un projet de mise en valeur de l'espace chapelle.

Réalisation du projet

La mise en œuvre du projet peut être décrite en discernant les objectifs suivants:

La cour

La cour à l'air libre qui précède la chapelle et en permet l'approche a été dégagée de la grande toiture qui la couvrait. Cette opération a non seulement facilité la perception de la chapelle et de sa relation avec la chambre du duc, mais a défini un lieu agréable où une information pourrait être proposée aux visiteurs.

Nouvel accès à la chapelle

Le précédent accès – conséquent à l'utilisation militaire du parcours de défense du château, introduisait les visiteurs par la face du chevet – a été condamné et remplacé par une entrée située au bas de l'escalier à vis qui reliait la *camera domini* à la chapelle, entrée qu'empruntait précisément le duc pour se rendre dans son sanctuaire privé. Ainsi a été rétabli l'accès originel, grâce à la réouverture d'un passage contemporain à la construction de l'escalier, obturé jusqu'à aujourd'hui .

Projection d'images

La restauration des peintures et l'enlèvement des interventions postérieures au XIV^{ème} siècle ont eu pour conséquence de donner aux parois un aspect quelque peu «écorché». Dans le but de redéfinir et de sauvegarder l'identité du lieu et de tout ce qu'il représente par rapport au passé – par rapport à l'avenir aussi – un dispositif de surimpression d'images lumineuses a été inventé. Pour ce faire, huit projecteurs à diapositives ont été posés, dont chacun projette une illustration sur la paroi qui lui fait face (fig. 5). L'image recouvre très exactement le contour de la paroi, mais il faut signaler qu'une «lacune d'image» est chaque fois présente où se trouvent les peintures originales.

Figures projetées

Les figures projetées sont le résultat d'un lent processus évolutif de mise au point. Une artiste a tout d'abord peint des images suggérant une iconographie ancienne (fig. 6). Puis ces peintures ont été photographiées. Les clichés ont été alors traités par ordinateur pour que soient calculés les cadrages et les mises au point nécessaires à une projection contre les murs. Ce réglage a été exécuté par étapes successives et maintes fois testé sur place, car il fallait à tout prix respecter l'unité du décor dictée par les peintures des

voûtes et par les matières et couleurs des éléments architecturaux. Puis une longue recherche fut entreprise pour trouver des diapositives aptes à supporter des projections de longue durée.

Projecteurs

Après avoir trouvé le projecteur qui cumulait toutes les qualités techniques désirées, il apparut que la chaleur dégagée par cet appareil était trop importante et pouvait nuire à

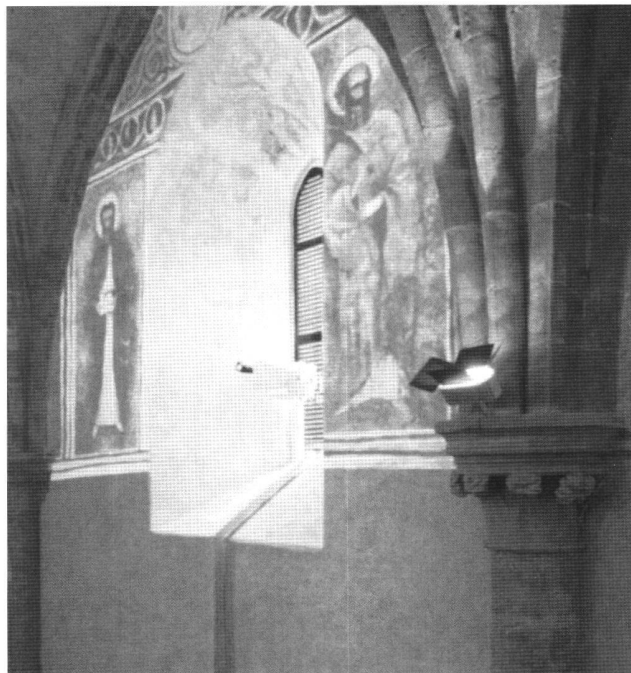


Fig. 5 Dispositif d'éclairage des voûtes (au premier plan sur chapiteau central).

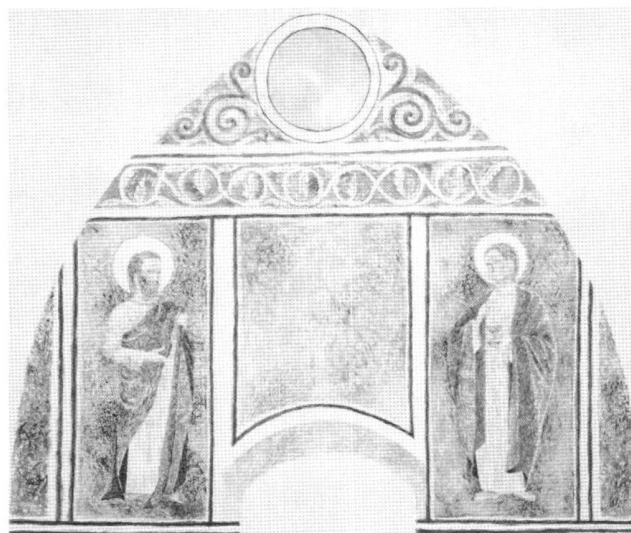


Fig. 6 Suggestion de reconstitution du cycle de 1314 par Marie-Pierre de Gottrau, destinée à être projetée sur la paroi occidentale.

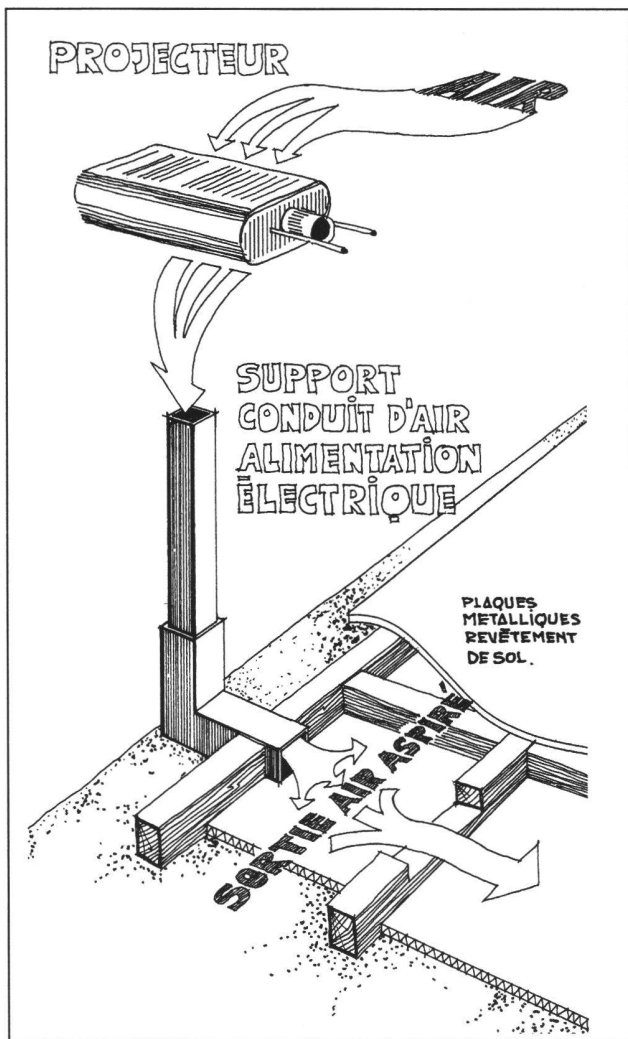


Fig. 7 Schéma montrant le principe de récupération de la chaleur des projecteurs pour chauffer la chapelle par l'intermédiaire de son sol en plaques d'acier.

la conservation des peintures. De surcroît les poussières présentes auraient été calcinées par cette chaleur, risquant ainsi de coller des cendres sur les peintures des voûtes l'architecte a donc imaginé d'inverser le flux d'air de refroidissement des appareils: l'air ambiant de la chapelle (ainsi que les poussières) serait aspiré à travers le projecteur en refroidissant la lampe, puis cet air réchauffé serait conduit sous le sol pour être rejeté finalement à l'extérieur.

Nouveau sol

L'étude des voûtes et des parois ayant requis une attention particulière, il restait à reconsidérer le sol, afin que l'espace tout entier de la chapelle soit pris en charge et réponde au projet chapelle. Il fut décidé de créer un nouveau plancher (fig. 4), (le sol existant n'étant pas d'origine) et de procurer aux visiteurs la sensation de «flotter», de «planer» dans une temporalité parallèle. Une sorte de radeau surélevé par

rapport à la chape existante fut conçu, une surface constituée de plaques d'acier brut aux bords oxydés, conformément à un dessin exécuté spécialement par un peintre sculpteur.

La matière, les couleurs et la résonance de ce plateau métallique complétaient de manière adéquate l'ambiance du lieu. Tout mobilier aurait rompu cet équilibre. Toutefois, une plaque de verre translucide fut incrustée dans le sol à l'emplacement de l'ambon pour en signaler la situation et orienter tout l'édifice.

Climatologie et chauffage

Les études climatologiques complémentaires avaient établi que la protection et la conservation des peintures murales exigeaient que le volume soit légèrement tempéré, surtout pour éviter des apparitions d'eau de condensation. C'était l'occasion d'utiliser l'air chaud provenant du refroidissement des projecteurs: cet air a donc été conduit sous le nouveau sol, dans l'espace ménagé par la surélévation de plaques, avant d'être évacué à l'extérieur par l'intermédiaire d'une installation d'aspiration (fig. 7).

Tel un radiateur, ce système chauffait les dalles d'acier avec modération d'une part, et d'autre part pour que la température produite ne s'égaré pas, et que la lumière naturelle ne perturbe pas les projections lumineuses, la chapelle a été munie à son entrée et à sa sortie d'une porte spécialement dessinée.

De surcroît, l'extrados des voûtes a été isolé pour éviter tout risque d'apparition d'eau de condensation sur les peintures des voûtains.

Eclairage des peintures des voûtes

Pour assurer une homogénéité lumineuse et une lisibilité continue des peintures des voûtes et de celles des parois, un éclairage du plafond a été installé, à savoir deux projec-

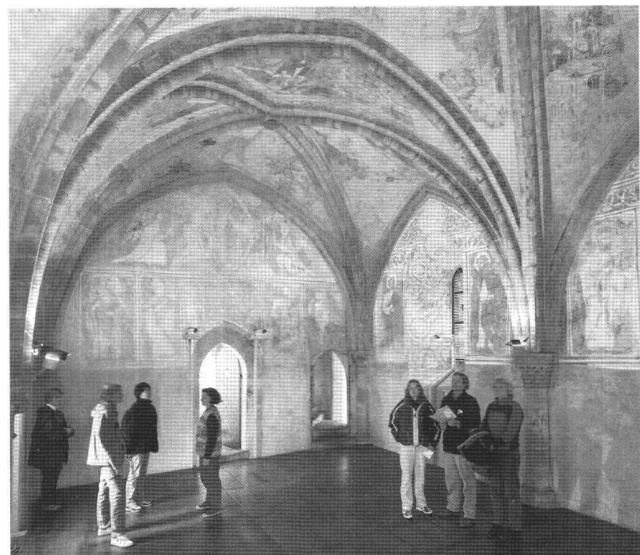


Fig. 8 Projecteur, image projetée et éclairage des voûtes.

teurs de lumière de faible intensité, situés sur les chapiteaux centraux des faces nord et sud.

Conclusion

La concrétisation d'une idée apparemment simple a donc exigé une bonne dose de persévérance, beaucoup d'imagination et de longs tâtonnements. L'accueil enthousiaste du public et des spécialistes en fut une récompense (fig. 8).

Le système de projection d'images, mis au point à Chillon, ne doit pourtant pas être considéré comme une

solution universelle: il n'est possible que s'il est intégré à un ensemble de dispositions techniques, architecturales et muséographiques. Sa cohérence doit être assurée par un concept général clairement exprimé. Enfin, son exécution n'est envisageable que par une équipe compétente et très bien coordonnée. Nous espérons que la restauration de la chapelle de Chillon contribuera de manière positive à enrichir le débat sur la conservation du patrimoine historique. Surtout, nous souhaitons que cette réalisation convaincra les visiteurs qu'il est possible de répondre à leurs attentes sans nécessairement abonder dans le sens d'une reconstitution pseudo historique.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1–8: Reproductions tirées de *Chillon, la Chapelle*, publ. sous la direction de DANIEL DE RAEMY (= Cahiers d'archéologie romande N° 79), Lausanne 1999.

RÉSUMÉ

La chapelle du château de Chillon a fait l'objet d'une importante opération de remise en valeur étant donné les fortes dégradations que le temps, les occupants et les visiteurs ont marqué sur ses voûtes – peintes au début du XIV^e siècle – comme sur ses parois restaurées au début du siècle passé. D'importantes recherches préliminaires menées par une équipe pluridisciplinaire ont été nécessaires pour définir un programme d'action. Si la restauration des voûtes a permis de révéler, dans une première étape, toute la qualité et l'intérêt des peintures d'origine, il n'en fut pas de même lors de l'enlèvement des repeints sur les parois dont les restes des peintures originales se présentaient isolées et très limitées. Un dispositif original de projection d'images lumineuses fut inventé et cadré sur ces parois, dispositif qui permettait à la chapelle de retrouver son intimité sacrée, son identité historique et captiver le public cosmopolite actuel, tout en offrant l'avantage considérable d'une totale et immédiate irréversibilité. Cette installation, soigneusement étudiée et appuyée par d'autres interventions fait l'objet d'un grand intérêt de la part de tous les visiteurs, qu'ils soient néophytes ou connaisseurs.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Kapelle des Schlosses Chillon wurde einer eingehenden Restaurierung unterzogen. Um die Restaurierungsarbeiten überhaupt durchführen zu können, hat ein Team von Wissenschaftlern aus verschiedenen Fachgebieten wichtige Voruntersuchungen durchführen müssen. Die Restaurierung der Gewölbe hat in einer ersten Etappe die hohe Qualität der Gemälde aus dem 15. Jahrhundert aufgezeigt. Beim Entfernen der neueren Übermalungen an den Wänden war dies hingegen nicht der Fall, da man nur noch auf isolierte und stark beeinträchtigte Fragmente stiess. In diesem Zusammenhang wurde eine originelle Vorrichtung entwickelt, mit der Lichtbilder auf die Wände projiziert werden. Die Anwendung dieser Technik hat es erlaubt, die sakrale Intimität der Kapelle wiederzugewinnen, und durch die historische Identität ein modernes, kosmopolitisches Publikum in Bann zu ziehen. Gleichzeitig bietet dieses Vorgehen den Vorteil einer vollständigen und sofortigen Reversibilität. Die Vorrichtung, welche sorgfältig durchdacht und mit weiteren begleitenden Eingriffen kombiniert wurde, ist bei der Mehrzahl der Besucher auf bemerkenswertes Interesse gestossen.

RIASSUNTO

La cappella del castello di Chillon è stata oggetto di un'importante restauro reso necessario dal forte degrado, causato sia dal tempo che dai visitatori, alle sue volte, dipinte all'inizio del XIV Secolo, e alle sue pareti, restaurate all'inizio del secolo scorso. Al fine di programmare gli interventi è stato necessario eseguire delle importanti ricerche preliminari, affidate a un gruppo di ricercatori provenienti da vari campi. Se il restauro delle volte ha permesso di rivelare, in una prima tappa, la profonda qualità e gli aspetti interessanti dei dipinti originali, ciò non fu il caso per l'intervento di rimozione degli strati di colore sulle pareti, dove degli affreschi originali non restano che frammenti isolati e ridotti. A tale scopo è stato creato un dispositivo originale di immagini luminose proiettate sulle pareti, il quale ha permesso alla cappella di ritrovare la sua intimità sacra e alla sua identità storica di catturare il pubblico cosmopolita moderno, offrendo il vantaggio considerevole di una totale e immediata reversibilità. L'installazione, studiata con cura e abbinata ad altri interventi di accompagnamento, ha suscitato un notevole interesse fra la maggioranza dei visitatori, siano essi stati neofiti o addetti ai lavori.

SUMMARY

The Chapel of Schloss Chillon has been extensively renovated. Restoration was necessary due to extreme traces of use caused over the years by both users and visitors, and damaging the 15th century vaulting as well as the walls, last restored at the beginning of the 20th century. However, before even beginning restoration, a team of experts had to conduct exhaustive studies. The first stage in restoring the vaulting revealed the exceptional quality of the original painting. This was not the case upon removing the overpainting on the walls since only a few, heavily damaged fragments of the original art work have survived. An imaginative solution has been found to deal with this loss: the projection of slides onto the walls. In this way, it has been possible to preserve not only the religious intimacy of the Chapel, but also its historical identity, which now attracts a contemporary, cosmopolitan public. The slides have the additional advantage of being instantly and completely reversible. Designed with the greatest of care and combined with other aspects, the projection enjoys great popularity among both lay visitors and professionals.